

Fédération Française de Canoë Kayak et Sport de Pagaie

Bulletin Officiel Version Final

Sélections Nationales des équipes de France Slalom et CSLX (Senior, U23, U18)

CRÉDIT PHOTO : FFCK

CHAMPIONNAT DE FRANCE
ÉLITE SLALOM

22-27 AVRIL
2022

ffck.org

Table des matières

INTRODUCTION	4
INFORMATIONS GÉNÉRALES :	4
Lieu et dates de l'événement	4
Installation du parcours.....	4
Contacts.....	4
COMPÉTITION.....	5
Comité d'organisation :	5
Jury de course:.....	5
Nomination des chefs d'équipe :	5
Réunion des chefs d'équipe :	5
Créneaux des entraînements :	5
Programme général de compétition :	6
Informations sur le site de compétition :	6
Procédure d'inscriptions :	6
Athlètes autorisés à participer en slalom et CSLX.....	7
Athlètes autorisés à participer en slalom.....	7
Athlètes autorisés à participer en CSLX :	8
Programme prévisionnel :	9
Confirmation et distribution des listes de départ :	11
Distribution des dossards :	11
Parcours de compétition :	12
Sélection des traceurs	12
Fermeture du parcours.....	12
Approbation du parcours	12
Démonstration du parcours – ouvreurs	12
Procédure du départ et de l'arrivée Slalom :	12
Pré départ :	12
Départ :	13
Arrivée :	13
Intervalle de départ :	13
Ordre de départ :	13
Procédure du départ et de l'arrivée CSLX:	13
Pré départ :	13
Départ :	14

Arrivée :	14
Intervalle de départ :	14
Ordre de départ :	14
Format de compétition Slalom :	14
Pour les courses 1 et 2 :	14
Pour la course 3 Seniors/U23 :	14
Format de compétition CSLX:	15
Résultats :	15
Procédure d'enquête / réclamation :	15
Service de distribution vidéo technique :	15
Emplacement et disponibilité des services médicaux :	15
Sécurité sur l'eau :	16
Sécurité sur site :	16
Zone athlète :	16
Contrôle du matériel et contrôle post-compétition :	16
Contrôle anti-dopage :	16
Accès / Accréditation sur site :	16
Accès média :	17
Règles spécifiques liées aux préconisations COVID-19 :	17
Plan du site :	17
Parking :	17

INTRODUCTION

Les courses de sélection nationales Seniors, U23 et U18 Slalom et CSLX font partie du processus de sélection des équipes de France. Elles se dérouleront à Vaires-sur-Marne, du 22 au 27 avril 2022.

L'organisation sera assurée, sous l'autorité des règles slalom de la FFCK et de la Fédération Internationale de Canoë par la FFCK et le Comité Régional Ile de France de Canoë-Kayak.

Les informations contenues dans ce guide peuvent faire l'objet d'une confirmation lors de la réunion des chefs d'équipe.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Lieu et dates de l'événement

Stade Nautique Olympique d'Ile de France : Route de TORCY – 77360 Vaires-sur-Marne

Du 22 au Mercredi 27 avril 2022

Installation du parcours

Les constructions et mises en place des parcours auront lieu :

Slalom

- Course 1 : Vendredi 22 avril de 14h30 à 16h
- Course 2 : Samedi 23 avril de 17h30 à 19h
- Course 3 : Dimanche 24 avril de 17h30 à 19h

CSLX

- Course 1 : Mardi 26 avril de 16h00 à 17h00

Contacts

- Direction sportive générale
 - Christophe PRIGENT : cprigent@ffck.org / +33 6 37 10 58 23
- Organisateur technique
 - Sébastien TESTER : stester@ffck.org / +33 6 22 78 76 34

COMPÉTITION

Comité d'organisation :

La gestion de course est réalisée avec le support de Siwidata.

Quelques contacts :

Chief Official et
Juge Arbitre :
Sophie DELAGE

Organisateur Technique
(R1) :
Sébastien TESTER

Directeur Sportif :
Christophe PRIGENT

Comme le prévoit le règlement sportif slalom 2021 / 2022 le jury est composé :

Président de jury :
Jean ZOUGRANA

Membre du jury :
Sébastien CHAPLAIS

Membre du jury :
Marise Viseur

Membre du jury :
Eric Poulhe

Nomination des chefs d'équipe :

Tout participant ou club doit avoir un chef d'équipe désigné. Le chef d'équipe se doit d'être à jour de sa licence FFCK. Il doit se faire connaître par mail auprès de Christophe PRIGENT (cprigent@ffck.org) au plus tard le 14 avril 2022 à 23h59, en indiquant son mail et son numéro de téléphone portable. Il ne peut y avoir qu'un seul chef d'équipe par club. Un chef d'équipe peut officier pour plusieurs clubs. Les CTS et personnels FFCK ne peuvent pas représenter un club.

Réunion des chefs d'équipe :

La réunion des chefs d'équipe aura lieu le **jeudi 21 avril 2022 à 17h30**. Calcul de la majorité simple si un vote est requis. Le juge arbitre a également un vote et en cas d'égalité des voix, le juge arbitre a voix prépondérante. Seuls les chefs d'équipe inscrits peuvent voter si nécessaire.

Les chefs d'équipes ne peuvent pas être un CTS ou salarié de la FFCK.

Créneaux des entraînements :

- Du lundi 18 au mardi 19 avril 2022, les créneaux seront à charge des clubs (réservation et paiements auprès de l'île de loisirs)
- Du mercredi 20 au vendredi 22 avril 2022, les créneaux seront gérés par l'organisation et seront payants. Chaque responsable de club devra inscrire ses athlètes sur le site d'inscriptions FFCK : « **Entraînements Officiels Sélections Slalom 2022** ». Vous serez automatiquement inscrits aux 3 entraînements officiels, mercredi, jeudi et vendredi matin.
- **La date limite d'inscription à ces créneaux est fixée au jeudi 14 avril 2022.** Passée cette date, personne ne pourra plus s'ajouter sur les créneaux organisés. Le calendrier des créneaux sera communiqué après la clôture des inscriptions des entraînements. Un total de 6 créneaux par région et un créneau libre par jour est prévu. Les ouvreurs sont prévus sur ces créneaux libres.

Pour les inscriptions CSLX, une confirmation des inscriptions pour l'ensemble des compétiteurs sera mise en place le Lundi 25 avril 2022 à la suite des courses. Cette confirmation sera coordonnée par Frédéric Rebeyrol. L'heure et le lieu sera précisé lors de la réunion des chefs d'équipe

- La mise en place des portes sera assurée 1h avant le premier créneau et modifiée chaque jour par les entraîneurs nationaux.

Programme général de compétition :

- Course 1 Slalom : samedi 23 avril 2022
- Course 2 Slalom : dimanche 24 avril 2022
- Course 3 Slalom : Lundi 25 avril 2022
- Course 4 CLSX : mercredi 27 avril 2022

Informations sur le site de compétition :

Nom du bassin	Stade Nautique Olympique d'Île de France
Longueur	250 mètres
Dénivelé	4,5 mètres
Débit	13 m3
Contrôle	Régulé



Procédure d'inscriptions :

Les inscriptions se dérouleront sur le site « Compét FFCK ».

L'inscription est gratuite pour l'ensemble des participants.

La date limite des inscriptions : **le jeudi 14 avril à 23h59.**

Sous peine de refus d'inscription, l'ensemble des athlètes doivent :

- Être licencié.e à la FFCK,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,

- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Pour les athlètes concernés, avoir renvoyé signée la convention 2022 de sportifs de haut niveau de la FFCK.

Athlètes autorisés à participer en slalom et CSLX

La section ci-dessous récapitulant les athlètes autorisés à participer aux courses de sélection nationales SLALOM Senior, U23 et U18 annule et remplace l'annexe 1 – parcours d'accès aux courses de sélection nationales des règles de sélection, publiée en janvier 2022.

Pour faire suite à plusieurs remontées de terrain, voici les précisions que nous pouvons apporter concernant les nombres d'athlètes de quotas octroyés sur les cours N1.

Athlètes autorisés à participer en slalom

	Kayak hommes	Kayak dames	Canoë hommes	Canoë dames
Athlètes du Collectif France 2021/2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. DELASSUS Anatole (Pau CKCU) 2. RENIA Benjamin (Pau CKCU) 3. NEVEU Boris (ALSK Bagnères de Bigorre) 4. QUEMENEUR Malo (MJC ST Briec CK) 5. BIAZZO Mathieu (GESN) 6. MADORE Mathurin (Red Star Club Champigny) 7. HENE Simon (CKCI Séléstat) 8. CASTRYCK Titouan (Cesson Sévigné CK) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. HUG Angèle (Eyrieux CK) 2. PRIGENT Camille (KC Rennes) 3. CHAREL Coline (VPA Pont D'arc) 4. DELASSUS Doriane (Pau CKCU) 5. VUITTON Emma (Muret Olympique CK) 6. PRIGENT Romane (Pau CKCU) 7. LAFONT Marie-Zélia (Orthez Nautique CK) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. JOLY Cédric (CK Pay du Brocéliande) 2. GARGAUD-CHANUT Denis (Marseille Mazargues CK) 3. BERNARDET Jules (CK Pontarlier) 4. THOMAS Martin (CK Jarnac Sports) 5. DEBLIQUY Mewen (Cesson Sévigné CK) 6. GESTIN Nicolas (CK Quimperlé) 7. ADISSON Tanguy (CCK des Ecrins) 8. SENECHAULT Johann (CK Club France) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. HUG Angèle (Eyrieux CK) 2. CASTRYCK Camille (Cesson Sévigné CK) 3. DELASSUS Doriane (PAU CKCU) 4. PRIOUX Lucie (CK Uzerche) 5. DELASSUS Marjorie (PAU CKCU)
Quotas* Senior et U23 sur N1 Lanion (5/6 mars)	<ol style="list-style-type: none"> 1. OULHEN Pol (Sen. – Alligators Landerneau) 2. DESVIGNES Théo (Sen. – Angoulême CK) 3. MONASSE Corentin (U23 - GESN) 4. LATIMIER Lucas (Sen. - GESN) 5. DECONCHY Tom (U23 – CKC Cessenon) 6. BABIN Tom (U23 – CK Saujon) 7. ADISSON Gael (U23 - CCK des Ecrins) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. DELASSUS Marjorie (Sen. – Pau CKCU) 2. PRIOUX Lucie (Sen. – CK Uzerche) 3. BAUDU Lucie (Sen. USM SARAN) 4. DELASSUS Natasha (U23 - Pau CKCU) 5. PIETRACHA Eva (U23 – Vinon sur Verdon CK) 6. DEGREMONT Alixe (U23 – Pau CKCU) 7. JANSSEN Fanchon (U23 - GESN) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. TILLARD Pierre Antoine (Sen. – Pau CKCU) 2. FISHER Adrien (U23 – EV Oyonnax CK) 3. ROISIN Lucas (Sen. – CK Toulousain) 4. MARTEIL Valentin (Sen. – CLP Lochrist) 5. COMBES Hector (U23 – CK Club France) 6. TRENCHANT Loïc (U23 – CADPA Huningue) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. JACQUET Claire (Sen. - (Ancerville Bar le Duc) 2. BREGAZZI Ella (Sen. – KC Angérien) 3. JANSSEN Fanchon (U23 - GESN) 4. ROISIN Laurène (U23 – CK Toulousain) 5. VUITTON Emma (U23 – Muret Olympique CK)

<p>Quotas* Senior et U23 sur N1 Pau (9/10 avril)</p>	<p>6 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et 7 athlètes sélectionnés à la N1 de Lannion) dont au moins 3 U23</p> <ol style="list-style-type: none"> BURGI Quentin (Sen. – CKCI Sélestat) CAIL Cyprien (U23 – CK Toulousain) DURAND Thomas (Sen. – Marne et Gondoire CK) PERREAU Noé (U23 – Torcy CK) PRIGENT Edgar (Sen. – Pau CKCU) SAUSSEREAU Pierre Louis (U23 – Orthez Nautique CK) 	<p>6 premières athlètes hors présélectionnées ci-dessus (CF et 7 athlètes sélectionnées à la N1 de Lannion) dont au moins 3 U23</p> <ol style="list-style-type: none"> ROISIN Laurène (U23 – CK Toulousain) SILVIN Marie Amélie (U23 – Chambéry Le Bourget CK) GRENIER Solène (U23 – CK Lyon OLM) GRAILLE Solène (Sen. – Pau CKCU) BATTISTUZZI Loan (U23 – Torcy CK) KOLENC Berenice (Sen. – USC Nay CK) 	<p>6 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et 6 athlètes sélectionnés à la N1 de Lannion) dont au moins 3 U23</p> <ol style="list-style-type: none"> LE MEUR Glen (U23 – CK Pays de Brocéliande) SARRAMEA Marc (U23 – ALCK Bagnères de Bigorre) SCIANIMANICO Nicolas (Sen. – Pau CKCU) DELAPLACE Baptiste (Sen. – CK Pontarlier) LATIMIER Hugo (U23 – GESN) BROTHIER Jason (Sen. – Pau CKCU) 	<p>5 premières athlètes hors présélectionnées ci-dessus (CF et 5 athlètes sélectionnées à la N1 de Lannion) dont au moins 3 U23</p> <ol style="list-style-type: none"> SALESSE Laurine (U23 – Pau CKCU) BAUDU Lucie (Sen. – USM SARAN CK) JOUBERT Perrine (U23 – Angoulême CK) BUDZINSKI Julia (U23 – CKC Nancy Tomblaine) DUBOC Tiphaine (U23 – CK Montreuil)
<p>Les U18 autorisés à courir en N1</p>	<ol style="list-style-type: none"> DEBLIQUY Elouan (Cesson Sévigné CK) COURTIADE Emilien (Etoile Amou CK) MONASSE Hugo (GESN) TRIOMPHE Ianis (Chambéry le Bourget CK) ESTANGUET-SANTAMARIA Lukas (PAU CKCU) CORNU Martin (Lannion CK) DAVY Maxence (FLCK Chalonnnes) HILLION Oskar (CKC Nancy Tomblaine) REBY Theo (Ancerville Bar le Duc) 	<ol style="list-style-type: none"> VUITTON Camille (Muret Olympique CK) BABIN Cerise (CK Saujon) DELAHAYE Clara (Torcy CK) GONSETH Iana (GESN) QUEMERAIS Lena (Lannion CK) OTEIZA Nahia (Ur Tipula) PESCE-ROUE Nina (Red Star Champigny) PIERRE Noeline (KC Angérien) REGNIER Romane (KC Rennes) 	<ol style="list-style-type: none"> ERDOIS Antton (Ur Tipula) BROTIER Clément (KC Angérien) DEBLIQUY Elouan (Cesson Sévigné CK) NIESER Emeric (Etoile Amou CK) COURTIADE Emilien (Etoile Amou CK) JAMART Lucas (Les Pelles Chalonnaises) CORNU Martin (Lannion CK) MAILLEFER Quentin (GESN) 	<ol style="list-style-type: none"> QUEMERAIS Lena (Lannion CK) OTEIZA Nahia (UR Tipula) REGNIER Romane (KC Rennes) LAURENT Zoe (Ancerville Bar le Duc) ESTANGUET Rozmarina (Pau CKCU)
<p>Quotas U18 sur N2 de Saint-Pierre-de-bœuf (26/27 mars 2022)</p>	<ol style="list-style-type: none"> PERREAU Leni (Torcy CK) LE GUEN Jonas (Lannion CK) MARGERIE Romain (JSPA Mayenne) HUGUENIN Nathan (Torcy CK) DANDONNEAU Yon (Pau CK CU) COMTE Niels (Amicale Laique Pontouvre) BLOCQUAUX Arthur (Annonay CK Club) BRUCHER Alois (Red Star Club Champigny) 	<ol style="list-style-type: none"> BIANCO Mae (CKC de L'ill Sélestat) AUGU Perrine (Val de L'Indre CK) FERRARIS Zélie (La Plagne Eaux vives) LALY Laurette (Cesson-Sévigné CK PV) LAPEZE Margot (Orthez nautique CK) POUILLY Emma (CKC Beaurainvillois) GEORGEL Maya (Chambéry Le Bourget) LAURENT Zoé (Ancerville-Bar-Le-Duc) 	<ol style="list-style-type: none"> GUERNE Antoine (CDAPA Huningue) ULMER Léo (Golbey Epinal St Nabord) DECARSIN Louison (Les Castors Rislois CK PA) DUFOUR Loïc (Torcy CK) TRIOMPHE Ianis (Chambéry Le Bourget CK) TELLIER Hugo (CKC Beaurainvillois) BRUCHER Alois (Red Star Club Champigny) DEVIS Maxime (Voray CK) 	<ol style="list-style-type: none"> PESCE-ROUE Nina (Red Star Club Champigny) GIORDANNO BOBEE Lynn (CK Uzerche) VUITTON Camille (Muret Olympique CK) MUNCH Anna (CADPA Huningue) GONSETH Iana (Golbey Epinal St Nabord) NARDUZZI Ester (Pau CK CU) SEDRUE Océane (CK Jarnac Sports) DESHOGUES Dorie (SPCOC La Colle sur Loup)

Athlètes autorisés à participer en CSLX :

Les courses de sélection nationales CSLX sont ouvertes à :

- L'ensemble des athlètes admis en collectif France pour chaque discipline olympique et reconnue de haut niveau

- L'ensemble des athlètes participant aux courses de sélection nationales slalom (23 au 25 Avril 2022 à Vaires sur Marne)
- En sus des athlètes sélectionnés via les critères ci-dessus les sélections seront également ouvertes aux sportifs (ves) cités dans le tableau suivant :

(Quotas distribués lors des opens CSLX du 13 mars 2022 à Vaires sur Marne)

CSLX Homme U18		CSLX Dame U18		CSLX Homme Senior/U23		CSLX Dame Senior/U23	
1.	DANCETTE Clément (CCK Vienne)	1.	MANACH Lisa (Torcy CK)	1.	REGNIER Hugo (KC Rennes)	1.	ROUX Adeline (Oyonnax CK)
2.	RAOUL Jules (Eyrieux CK)	2.	MALVAL Zoe (CK Clisson)	2.	BENINI Gino (VPA Pont d'Arc)	2.	NEWMAN Nouria (La Plagne EV)
3.	COLIN Axel (Red Star Champigny)	3.	REICHERT Léonie (CK Lyon OLM)	3.	LATIMIER Jules (GESN)		
4.	BRUN Théo (CCK Gorges de l'Ardèche)			4.	DELAHAYE Vincent (Torcy CK)		
5.	CHAPATTE Luca (Oyonnax CK)			5.	L'HUILLIER Thomas (CK Nancy Tomblaine)		
6.	EGRAZ Yuha (EV Oyonnax CK)			6.	PEDRON Nathanael (GESN)		
7.	BROSSAT Axel (Eyrieux ck)			7.	DROUET Louis (CK Haut Morin)		
8.	LACROIX Tristan (CL POP Lochrist)			8.	ACHOUR Jaleddine (EJ Cachan)		

Programme prévisionnel :

JOUR	HORAIRE	DESCRIPTION
Mercredi 20 avril	9h	Début des entrainements officiels par groupe
	17h	Fin des entrainements officiels par groupe
Jeudi 21 avril	9h	Début des entrainements officiels par groupe
	17h	Fin des entrainements officiels par groupe
	17h30	Réunion des chefs d'équipe
Vendredi 22 avril	9h – 12h	Entrainements officiels par groupe, 6 groupes (30 minutes)
	12h	Désignation des traceurs
	14h30	Réunion des juges et officiels
	14h30 – 16h	Montage du parcours 1
	16h	Démonstration du parcours 1 par secteurs et parcours longs
	18h15	Fin du lâcher d'eau
Samedi 23 avril	7h45	Mise en eau du bassin
	8h45	Ouvreurs
	9h	Qualifications K1H, K1D
	12h – 12h50	Finale A K1H, K1D
	12h50 – 13h50	Pause
	13h50 – 14h30	Qualifications C1H, C1D
	16h30 – 17h20	Finale A C1H, C1D
	17h30	Montage course 2

	19h	Démonstration course 2
	20h50	Coupure de l'eau
Dimanche 24 avril	7h45	Mise en eau du bassin
	8h45	Ouvreurs
	9h	Qualifications K1H, K1D
	12h – 12h50	Finale A K1H, K1D
	12h50 – 13h50	Pause
	13h50 – 14h30	Qualifications C1H, C1D
	16h30 – 17h20	Finale A C1H, C1D
	17h30	Montage course 3
	19h	Démonstration course 3
	20h50	Coupure de l'eau
Lundi 25 avril	8h30	Mise en eau du bassin
	9h40	Ouvreurs
	10h30 – 12h05	Qualifications K1H, K1D
	13h05 – 14h	Finale A K1H, K1D
	14h – 15h	Pause
	15h – 16h30	Qualifications C1H, C1D
	17h25 – 18h15	Finale A C1H, C1D
	18h45	Coupure de l'eau
Mardi 26 avril	8h30	Démontage Slalom
	9h	Mise en eau du bassin
	10h – 16h	Entraînements officiels CSLX Slalom (8 créneaux de 45 minutes)
	16h – 17h	Montage du parcours CSLX Slalom
	18h	Coupure de l'eau

Mercredi 27 avril	8h	Mise en eau du bassin
	9h – 9h24	Time Trial KHS
	9h29 – 9h50	Time Trial KHU18
	9h55 – 10h16	Time Trial KDS
	10h21 – 10h39	Time Trial KDU18
	11h39 – 11h51	Quart de finale KHS
	12h01 – 12h13	Quart de finale KHU18
	12h23 – 12h35	Quart de finale KDS
	12h45 -12H57	Quart de finale KDU18
	12h57 – 13h57	Pause
	13h57 – 14h03	Demi-finale KHS
	14h13 – 14h19	Demi-finale KHU18
	14h29 – 14h35	Demi-finale KDS
	14h45 – 14h51	Demi-finale KDU18
	15h01	Finales KHS
	15h12	Finales KHU18
	15h23	Finales KDS
	15h34	Finales KDU18
	16h	Coupure de l'eau et démontage

Confirmation et distribution des listes de départ :

Sur le site internet de la FFCK, sur SIWIDATA et au secrétariat de la course le jeudi 21 avril.

Distribution des dossards :

- Les dossards d'entraînement doivent être retournés au bureau de course avant que les dossards de compétition ne soient distribués.
- Les dossards de compétition seront disponibles au bureau de course le vendredi 22 avril à 17h.
- Une caution de 50 euros par club est requise lors de la distribution des dossards.
- Les dossards de compétition doivent être retournés au bureau de course après la compétition afin de récupérer la caution.

Parcours de compétition :

Sélection des traceurs

Le tirage au sort s'effectuera **le vendredi 22 avril à 12h** à l'issue du dernier entraînement.

Les traceurs slalom seront un binôme d'entraîneurs nationaux.

Le choix des traceurs se fera par tirage au sort d'un nom dans chaque chapeau pour créer un binôme par course :

- 1 chapeau Senior : Jonas Turmeau / Nicolas Labat / Marianne Agulhon / Benoit Peschier / Arnaud Brogniart
- 1 chapeau Relève : Yann Le Pennec / Renaud Doby / Gwénaél Marquer / Anne Boixel

Les traceurs du Parcours CLSX seront un duo composé de Frédéric Rebeyrol + 1 Entraîneur National non pris pour les tracés slalom.

Fermeture du parcours

Le parcours sera fermé à la fin de l'entraînement officiel jusqu'à la fin de la compétition.

Approbation du parcours

- L'approbation du parcours sous la direction du Juge Arbitre près de la ligne d'arrivée.
- Composition de la commission d'approbation du parcours : Juge arbitre, 2 traceurs, organisateur technique, directeur de la performance. Toute modification sera annoncée et les informations affichées sur le tableau d'affichage de l'événement.

Démonstration du parcours – ouvreurs

Les ouvreurs sont désignés ou validés par les Entraîneurs Nationaux

Kayak Dame : Ilona Martin Laemle

Kayak Homme : Julien Pajaud et Léo Vuitton

Canoe Homme : Jean-Pierre Bourhis (G) et Paul Cascarino (D)

Canoe Dame : Victoria Us

Pendant la phase de tuning, seul l'accès rive gauche est autorisé. L'île (rive droite) est réservée aux traceurs et personnes qui aident à l'organisation

L'ouverture se fait en 3 étapes

1. Demo par secteur
2. Validation du parcours
3. Demo full run

Procédure du départ et de l'arrivée Slalom :

Pré départ :

- Il n'y aura pas de juge "pré départ". Les athlètes seront responsables de se rendre à la position de départ à temps.

- Il y aura une horloge vers l'amont dans la zone d'échauffement indiquant l'heure de la course et les prochains dossards en attente de départ.

Départ :

- Les athlètes peuvent se rendre au départ une fois que l'athlète précédent a passé la cellule du départ, ils doivent être à la position de départ 15 secondes avant leur départ.
- Une zone de pré start sera définie
- Le départ sera situé entre les 2 plots de départ
- La cellule de départ est située en fin de vasque de départ, au plus proche de la structure de la rampe
- Il y aura un compte à rebours indiquant l'heure de départ.
- Il y aura un signal acoustique (10 secondes avant le départ puis 4 bips courts, 1 bip long pour le départ).
- Les athlètes doivent, dans les 3 secondes (avant ou après) le bip, départ être partis.
- À tout moment les athlètes doivent suivre les instructions du Starter sinon ils peuvent être disqualifiés pour la course.

Arrivée :

- La cellule arrivée sera indiquée de manière appropriée, à l'endroit habituel en bas du parcours
- Les athlètes ne doivent pas quitter la zone d'arrivée avant d'y avoir été invités par le juge de contrôle de l'équipement.

Intervalle de départ :

- Qualifications : 90 secondes
- Finales A : 120 secondes

Ordre de départ :

- Ordre de départ courses 1 et 2 : ordre inverse du classement national au 12 avril 2022 à l'issue de la N1 de Pau
- A l'issue des courses 1 et 2, un classement intermédiaire sera établi. Il prendra en compte le meilleur résultat des 2 courses. En cas d'égalité, un départage sera fait sur le classement mondial, puis national.
- Ordre de départ course 3 : ordre inverse du classement intermédiaire des courses de sélection.

Procédure du départ et de l'arrivée CSLX:

Pré départ :

Les athlètes seront responsables de se rendre à la position de départ à temps.

- Il y aura une horloge vers l'amont dans la zone d'échauffement indiquant l'heure de la course

Départ :

- Les athlètes peuvent se rendre à l'appel du juge de départ selon la liste de départ
- Le départ sera situé sur la rampe, dans sa forme actuelle.
- La cellule de départ est située juste en bas de la rampe de départ
- Un juge de départ sonnera le signal
- À tout moment les athlètes doivent suivre les instructions du Starter sinon ils peuvent être disqualifiés pour la course.

Arrivée :

- La cellule arrivée sera indiquée de manière appropriée.
- Les athlètes ne doivent pas quitter la zone d'arrivée avant d'y avoir été invités par le juge de contrôle de l'équipement.

Intervalle de départ :

- Time Trials : 30 secondes
- Quarts de finale à finale : 180 secondes

Ordre de départ :

- Ordre de départ courses Time Trials : ordre inverse du classement de l'Open de France CSLX du 12 mars 2022, puis ordre inverse du classement national au 12 avril 2022.
- Les tableaux des séries seront établis selon les résultats des Time Trials

Format de compétition Slalom :

Pour les 3 courses de slalom, le format sera une manche de qualification puis une manche de finale

Pour les courses 1 et 2 :

- Les 7 premiers (Senior et U23) de la manche de qualification accèderont à la Finale A.
- Les 4 premiers U18 (en sus des U18 sélectionnés en Finale A) accèderont à la Finale U18.

Pour la course 3 Seniors/U23 :

- Seul.e.s les athlètes ayant accédé aux finales des courses 1 ou 2 sont autorisé.e.s à prendre le départ de la course 3
- Les athlètes mathématiquement sélectionné.e.s après la course 1 et/ou 2 ne courent pas les courses suivantes. Ces athlètes seront déclaré.e.s vainqueur.e.s
- Pour la finale senior U23 l'accès à la finale sera de 7 bateaux

Des précisions complémentaires seront apportées lors de la réunion des chefs d'équipe

Pour la course 3 U18

La course 3 se déroule sous le même format que les courses 1 et 2. L'ensemble des athlètes U18 courent la qualification de la course 3. Les 4 premier.e.s de chaque catégorie non sélectionné.e.s en finale Senior/U23 entrent en finale U18

Format de compétition CSLX:

- Phase 1 : Time trials ouverts à tous les inscrits sur les sélections CSLX
- Phase 2 : Phase Finale Senior / U23 et U18

Résultats :

Les résultats seront produits par SIWIDATA et transmis via un réseau WhatsApp.

Procédure d'enquête / réclamation :

- Le bureau d'enquête sera situé à côté de la cabine d'arrivée PC Course.
- Les demandes d'enquêtes sont sans dépôt d'argent.
- Le prix de la réclamation est de 75 euros.
- L'accès à cette zone est limité aux chefs d'équipe enregistrés uniquement.
- Une demande d'enquête est considérée recevable lorsqu'elle est déposée dans les 5 minutes après la publication du résultat officieux d'un athlète, d'un bateau.
- Chaque chef d'équipe peut faire une enquête par bateau et par course (1 course = Qualification et Finale A). Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre enquête pour le même bateau dans cette même course.
- Chaque chef d'équipe peut faire une seule demande d'enquête pour un bateau qui n'est pas de son club 1 fois par course (1 course = Qualification et Finale A), et par catégorie.
- Dans ce cas, la demande d'enquête n'est acceptée que si le club qui fait la demande d'enquête a un bateau en compétition dans cette phase de course.
- Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre demande d'enquête sur un autre club.

Service de distribution vidéo technique :

- Le service de distribution de vidéo technique sera disponible pour les équipes tout au long de la compétition. Tous les athlètes seront filmés.
- Un point de distribution sera mis en place et communiqué lors de la réunion des chefs d'équipe.
- Seules les manches de démonstration complètes (parcours longs) seront filmées et distribuées.
- Les athlètes doivent rester à l'extérieur du champ des cameramen pendant la prise d'images des courses de démonstration et des compétitions.

Emplacement et disponibilité des services médicaux :

- Il y aura un médecin, sur site, en cas d'urgence pendant la compétition

Sécurité sur l'eau :

- Le service de sauvetage sera situé le long du parcours. Veuillez suivre les consignes de sécurité.

Sécurité sur site :

- L'accès et le site seront surveillés, il y aura une surveillance pendant la nuit.
- Le comité d'organisation recommande toutefois de ne rien laisser de précieux dans les tentes, les voitures ou sur le site de compétition. Le Comité d'organisation n'acceptera aucune responsabilité en cas de vol ou de disparition d'équipement du site.

Zone athlètes :

- Une zone athlète sera située sur l'île centrale. Des tentes, tables et électricité seront à disposition.
- Le village athlètes sera situé sur l'esplanade du fond en face de l'hébergement. Il sera réglementé. Chaque club devra amener son matériel : tente, tables, chaises, rallonges électriques
- Les remorques pourront être déposées sur le parvis devant les locaux de la FFCK.
- Pour toute demande particulière, joindre Christophe PRIGENT

Contrôle du matériel et contrôle post-compétition :

- Le contrôle du matériel est situé à la fin du parcours au niveau de la vasque d'arrivée sur votre droite. Il sera ouvert par groupes le jeudi 21 avril, à la suite de chaque créneau d'entraînement.
- Le contrôle des équipements sera fait de façon aléatoire après chaque compétition.
- En slalom et en CLSX, on vérifiera le poids du bateau, le gilet et le casque. Ils devront être aux nouvelles normes ICF
- En CLSX, on vérifiera aussi les pagaies

Contrôle anti-dopage :

- Le poste de contrôle anti-dopage sera défini en fonction des normes COVID-19 actualisées.
- Les athlètes retenus pour le contrôle auront besoin de leur passeport à des fins d'identification.
- Les athlètes seront notifiés de leur contrôle anti dopage dans la zone de contrôle de l'équipement.

Accès / Accréditation sur site :

- Un système d'accréditation sous la forme de bracelets sera mis en place pour la compétition. Les bracelets vous seront remis lors de votre arrivée sur site. L'île centrale sera réservée uniquement aux compétiteurs et aux organisateurs. La rive gauche sera ouverte à tous.

Accès média :

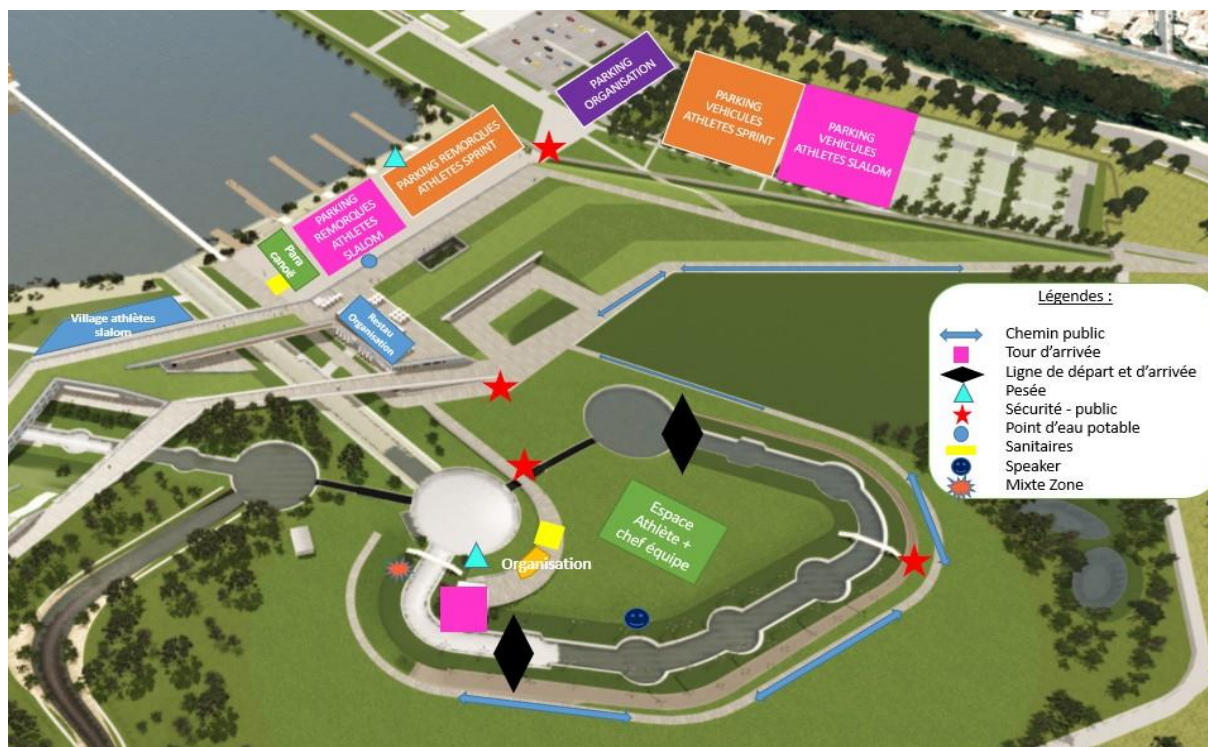
- Une zone mixte sera mise en place. Aucun média n'aura accès à l'île centrale.

Règles spécifiques liées aux préconisations COVID-19 :

Les mesures sanitaires en vigueur vous seront communiquées avant votre arrivée sur le site de compétition.

Plan du site :

- Une partie du parvis servira de parking pour l'ensemble des athlètes et des membres de l'organisation.
- Le parvis sera gardienné sur toute la durée de la compétition.
- Les locaux FFCK seront accessibles uniquement pour les membres de l'organisation.



Parking :

- Parking général dédié à l'extérieur du site
- Parking remorques sur le parvis
- Attention, il y aura beaucoup de mouvements de véhicules le WE, Open de sprint et stage aviron en simultanée. Pensez à bien anticiper.